JUGEMENT DE L'UTILISATION D'OUTILS COMME LA VIDÉO DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Prédication

Jugement de l'utilisation d'outils comme la vidéo dans l'enseignement de la religion
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan
al-mountaqa | Page 1371, fatwa n°523

Question :
Quel est le jugement de l'utilisation d'outils pédagogiques comme la vidéo, le cinéma ou autres pour l'enseignement des matières religieuses comme la jurisprudence, l'exégèse ou autres matières religieuses ? Y a-t-il en cela un interdit religieux ? Faites-nous profiter [de votre réponse] et soyez-en récompensé.

Réponse :

Je vois que cela n'est pas permis car cela est forcément accompagné du taswir (prise d'image d'être animé) et le taswir est interdit. De plus, il n'y a pas de grande nécessité qui nous pousse à faire cela. Et Allah est plus Savant.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com